

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1) Pouvoir adjudicateur :

Ville de Rungis
Services techniques
5, rue Sainte Geneviève
94150 RUNGIS

2) Procédure :

Accord-cadre passé selon une procédure adaptée en application de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Le présent marché est un accord cadre à bons de commande passé conformément aux articles 78 et 80 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

3) Objet du marché :

Accord-cadre de fourniture de produits d'hygiène

4) Nature des candidatures :

Candidatures individuelles ou dans le cadre d'un groupement.

5) Lieu d'exécution des prestations : Rungis.

6) Délai d'exécution : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée d'un (1) an à compter de sa date de notification.

7) Date de démarrage des prestations : Septembre 2018

8) Justificatifs à produire :

Les documents mentionnés au Règlement de la Consultation

9) Unité monétaire : l'Euro

10) Conditions de financement et de règlement des prix :

Les prestations seront financées dans le cadre du budget de la ville de Rungis et seront réglées par mandat administratif.

11) Date limite de réception des offres : **le 20 Août 2018 à 12 h 00**



12) Délai de validité des offres : 120 jours

13) Critères de jugement des offres :

La valeur technique de l'offre : 50 % soit 50 points / 100

- **Moyens humains et matériels pour la gestion des commandes** 25 % soit 25 points sur 100
- **Qualité du matériel d'après les fiches techniques des produits demandés au DQE et diversité du catalogue** 25 % soit 25 points sur 100

Le prix des prestations : 50 % soit 50 points / 100

- **Détail Quantitatif Estimatif** 30% soit 30 points sur 100
- **Rabais consenti hors DQE (à remplir à l'art. 9.3 de l'AE)** 20% soit 20 points sur 100

14) Retrait du DCE et renseignements :

Ville de Rungis - Services techniques

Tél: 01.45.12.80.32

services.techniques@villerungis.fr

Ou retrait du DCE sur achatpublic.com

15) Date de mise en ligne de l'avis sur le site internet de la ville de Rungis www.rungis.fr et sur achatpublic.com : le 12 juillet 2018.